

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rentrée 2016 en Gironde

Elèves en situation de handicap au lycée : diminution des moyens !

En Gironde, 17 lycées généraux, technologiques et professionnels (publics + privés), bénéficient de dispositifs U.L.I.S.

Ces Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire accueillent et accompagnent chaque année entre 10 et 15 élèves en situation de handicap.

Ces jeunes passent de leur classe « ordinaire » (formation générale ou formation professionnelle) à leur « classe spécialisée » en fonction de leur projet et de leurs besoins liés à leur handicap.

A l'heure des décisions concernant les dotations horaires des établissements scolaires, on constate que la rentrée 2016 verra une diminution des moyens accordés aux U.L.I.S. de 3h par semaine ; les élèves n'auront accès au dispositif que 18h contre 21h aujourd'hui. Cette décision de Monsieur Le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale de la Gironde (DASEN 33), va dégrader les conditions de scolarisation de ces jeunes.

Les U.L.I.S. sont un des outils de scolarisation des élèves handicapés à l'école, Le taux d'intégration d'élèves handicapés a été multiplié par 7 depuis 2005. (cf «enquête relative aux élèves porteurs de maladie invalidantes ou de handicaps, scolarisés dans le second degré public et privé» Direction des Etudes et de la Prospective - D.E.P)

La politique en faveur des personnes en situation de handicap menée depuis la loi 2005 est-elle abandonnée en Gironde au sein de l'Education Nationale ?

La FNEC-FP-FO soutien l'ensemble des professeurs coordinateurs d'U.L.I.S. qui s'inquiète de cette perte de moyens et réclame que les modalités de financement des structures, décidées lors du Comité Technique Académique du 15 janvier 2016, soient respectées par Monsieur Le DASEN de la Gironde.